



Rapport n°: 153058.01-LE-25-0976438-004
Document: 1 page(s)
Inspecté par: Julien Monclin le 24.04.2025

Luxlev SA Location
Avenue de l'Europe
L - 4802 LAMADELAINE



Rapport de contrôle périodique d'un élévateur à plateforme mobile n° JPAC023L06945

1 LIEU D'IMPLANTATION

Libellé : Skypark
Rue et n° : Rue de trêves Localité : 2632 - Findel Sandweiler

2 VÉRIFICATION ET ESSAI

Les contrôles s'effectuent sans démontage préalable et sont limités au contrôle visuel du bon état des composants dont l'accès est possible en toute sécurité et à la vérification des dispositifs de sécurité. Les observations ci-dessous portent sur les composants dans l'état où ils se trouvent et ne se rapportent pas à la conception qui a dû avoir fait l'objet d'un examen avant mise en service conformément à la réglementation applicable.

3 RÉSULTAT DE NOTRE INSPECTION

Nous avons procédé à l'inspection de l'installation décrite ci-dessous sur base des documents : ITM-SST 10001.4 et ITM-SST 1237

Caractéristiques de l'élévateur à plateforme mobile

Autorisation

Autorisation n° 3A/2024/1971/174 du 07.05.2024

Caractéristiques

Constructeur	DINGLI
Type	élévateur mobile
Exploitant	LUXLEV
Année de fabrication / installation	2024
N° de série	JPAC023L06945
Charge de service (kg)	230
Nombre de personnes	2 personnes
N° interne / inventaire	4276C

Type constructeur JCPT1008AC

4 OBSERVATIONS ET DÉLAI

Les observations suivies d'un délai de 0 jour donnent lieu à un refus d'exploitation. Les observations suivies d'un délai sont à redresser dans les plus brefs délais, mais au plus tard dans le délai indiqué et donnent lieu à un recontrôle dès leur redressement. Il est de la responsabilité de l'exploitant de veiller à ce que les observations soient suivies d'effets dans les délais les plus brefs et que l'organisme de contrôle soit convoqué afin de constater la levée des observations.

Observation(s) du contrôle périodique : Néant.

5 CONCLUSION

L'installation peut rester en service.

Date: 24.04.2025



20250424_190320_0507

Julien Monclin
Inspecteur

Pour le directeur général,



Mathias Muller
Responsable Technique